



La communication économique et financière

de l'Association Éthique et Investissement

Rémunérations des dirigeants

La rémunération des dirigeants reste cette année encore un des sujets forts de la saison des assemblées. Scandales et diatribes fleurissent dans les médias devant certains montants proposés au vote des actionnaires. Il faut cependant garder à l'esprit que les « vraies » dérives sont minoritaires même s'il est difficile de justifier la plupart des montants globaux pratiqués par les grandes entreprises.

Des évolutions se font sentir, de plus en plus d'actionnaires deviennent vigilants, et certains grands patrons sont entrain de montrer une autre voie que celle de l'excès.

Chez Danone, début 2019, Emmanuel Faber a renoncé à son indemnité de départ, sa « retraite chapeau » et à sa clause de non-concurrence. L'actuel PDG de Danone renonce ainsi à quelques dizaines de millions d'euros de revenus potentiels. Il a bien précisé que c'était une décision strictement personnelle.

Chez Renault, J.D. Senard, le tout nouveau président a refusé l'offre potentielle de 800 000€ à un million annuel proposé par le comité des rémunérations, acceptant la suggestion de Bercy de 450 000€, salaire actuel des patrons des grandes sociétés publiques.

Les accusations dont C. Ghosn fait l'objet vont bien au-delà de rémunérations excessives. Mais Il est important de rappeler que tout accusé a droit à la présomption d'innocence et au respect dû à toute personne humaine.

Par leur médiatisation, les choix de Jean Dominique Senard et d'Emmanuel Faber nous permettent d'éviter le manichéisme en la matière avec cette tendance à oublier que la majorité des patrons respectent une certaine modération.

Dans un discours prononcé en 2016 devant les étudiants de HEC, E. Faber disait : "Après des décennies de croissance, l'enjeu de l'économie, l'enjeu de la mondialisation, c'est la justice sociale. Sans elle, il n'y aura plus d'économie".

Il y a sans doute de la justice sociale à rééquilibrer la redistribution des richesses produites par l'entreprise entre toutes ses composantes, et notamment, dirigeants, salariés et actionnaires.

N'oublions pas la responsabilité de ceux qui proposent et/ou acceptent les dérives éventuelles : le conseil d'administration qui propose et valide ces rémunérations, les actionnaires qui les approuvent ou les tolèrent par leur vote.

Martine Elsakhawi - <u>martine.elsakhawi@orange.fr</u> Administrateur

Comité Ethique du fonds Nouvelles Stratégies 50 du 19 Mars 2019 Secteur : Biens et services industriels

Les membres d'Ethique et Investissement ont participé, le 19 mars 2019, au comité Meeschaert destiné à l'analyse du secteur Biens et services industriels.

Ce secteur regroupe les entreprises de conception, fabrication, distribution et approvisionnement d'équipement et de services industriels pour l'industrie, le transport, l'énergie, les mines, la sécurité et la défense. C'est un secteur hétérogène et fragmenté. L'urbanisation croissante, le changement climatique et la digitalisation nécessitent une adaptation constante des techniques d'exploitation industrielles. Ainsi entre 2017 et 2018, la croissance des équipements agricoles spécifiques a été de 5 % et celle des engins lourds de construction de 20 %.

Très dépendant des évolutions économiques et technologiques, le secteur voit ses effectifs diminuer régulièrement et doit faire face à d'importantes restructurations. La nature et l'implantation de beaucoup de ses clients l'expose à des risques de corruption et de violation des droits de l'homme. De même l'exposition de son personnel aux risques de santé et de sécurité est élevée. En revanche l'optimisation industrielle, la transition énergétique et la digitalisation offrent au secteur beaucoup d'opportunités favorables à l'environnement.

Société	E & I	Société	E & I
CNH Industrial	Intégrer	Andritz	Ne pas intégrer
Wartsila	Exclusion (armement)	Ashtead Group	Ne pas intégrer
Spie	Intégrer	Tomra Systems	Ne pas intégrer
Kion Group	Intégrer	GEA Group	Ne pas intégrer
Valmet	Intégrer	Hexagon	Ne pas intégrer
Spirax-Sarco Engineering	Ne pas intégrer	OC Oerlikon	Ne pas intégrer
Weir Group	Ne pas intégrer	Hella	Ne pas intégrer
Travis Perkins	Exclure	Aalberts Industries	Ne pas intégrer
Trelleborg	Exclure	Bucher Industries	Ne pas intégrer
Smiths Group	Ne pas intégrer		

A l'exception de CNH Industrial avec une note de 63, les six autres entreprises étudiées ont des notes Vigeo groupées, de 48 pour Wärtsilä à 38 pour Weir.

Nous avons décidé d'intégrer CNH Industrial qui a d'excellentes notes dans tous les domaines et a développé une prise en compte de la RSE en collaboration avec toutes ses parties prenantes. De même nous avons intégré SPIE très engagée dans la transition vers une économie Bas Carbone et Valmet attachée à réduire les impacts environnementaux de ses équipements par un haut niveau d'éco-conception.

Spirax Sarco a aussi été intégrée pour sa spécialisation en gestion de l'énergie, malgré sa faiblesse dans le dialogue social, ainsi que Kion , qui a totalement intégré la RSE dans sa stratégie économique, sa gouvernance et son contrôle interne. L'entrée d'un actionnaire chinois dans son capital nous a cependant un peu interrogé.

En revanche nous n'avons pas pu intégrer Wärtsilä , en raison de son activité dans l'armement , ni Weir, dont le niveau de déploiement de la RSE est particulièrement faible.